



Etablissement identifié sous le numéro 0810038B

Année scolaire 2021-2022

N° de séance : 01

Procès verbal du conseil d'administration du jeudi 30 septembre 2021.

Ouverture de séance : 13h20.

15 membres du conseil sont présents.

Secrétariat de séance : M. Freddy Tommasi, Principal et Mme Sandrine Pascal, Principale - Adjointe.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 13h20 par Monsieur Tommasi, Principal du Collège.

1-Compte rendu du Conseil d'Administration du 05 juillet 2021.

Monsieur Le Principal soumet au vote le compte rendu du Conseil d'Administration du 05 juillet 2021. Celui-ci ne donne lieu à aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des 15 membres présents.

2-Vie extérieure de l'établissement :

Conventions diverses :

Avenant à la convention relative à la fourniture des repas aux élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire de la commune de Réalmont

Monsieur Le Principal informe les membres que la convention a pris fin selon le souhait de Mr Le Maire de Réalmont. Madame AMBERT, adjointe-gestionnaire, et Monsieur Le Principal ont été informés au conseil Départemental de cette décision au mois de juillet.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

3-Affaires financières :

Sorties et voyages pour 2021 – 2022

Mme l'Adjointe-Gestionnaire présente les budgets respectifs pour chaque sortie avec nuitées. Les représentants élus des personnels enseignants décrivent le programme des voyages envisagés pour cette année scolaire.

1-Voyage à Paris

Les membres du conseil d'administration sont informés que le Foyer Socio-Educatif (FSE) accorde une subvention de 20 €/élève pour le voyage à PARIS. Les enseignants à l'initiative du projet de voyage ont sollicité l'Association des Parents d'Elèves pour une participation à hauteur de 10 €. Le montant demandé aux familles sera fractionné et la somme maximale sera de 220 €. Les représentants élus des parents d'élèves pensent qu'une fourchette

entre 7 et 10 € peut s'envisager pour que l'équité au vu de la description de l'ensemble des projets envisagés par l'établissement soit respectée. Ils réservent toutefois leur réponse à une date ultérieure et en tout état de cause transmettront leur réponse après une réunion envisagée auprès des familles.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

2- Sortie à Piau-Engaly

La sortie à Piau Engaly est prévue du 14 au 18 mars 2022 pour les élèves du niveau 5^{ème}. 2 séjours de 3 jours sont prévus avec une rotation le mercredi. Le montant total par élève serait de 165 € pour 100 élèves inscrits. Le prix pourrait être de 190 € si les élèves étaient moins nombreux.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

3- Séjour en Provence

Le séjour en Provence s'effectuera conjointement avec le lycée Bellevue d'ALBI. Il incarne une liaison collège / lycée puisque le lycée Bellevue est celui du secteur et pourrait inciter les élèves à poursuivre l'option latin au lycée.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Monsieur Le Principal donne la parole à un représentant élu des personnels d'enseignement pour présenter le voyage au Portugal financé entièrement par l'Europe.

Le projet Erasmus + est ponctué du 18 au 22 octobre par un voyage au Portugal avec les 8 élèves de 3^{ème} du collège Louisa Paulin. Ils seront associés au lycée Toulouse-Lautrec pour la finalisation de cette mobilité. Un dernier temps fort au mois de mars/avril aura lieu à ALBI et REALMONT et réunira les élèves de tous les pays engagés : Espagne – Portugal – Lituanie.

Monsieur Le Principal rappelle qu'un voyage représente un coût élevé pour l'établissement. A la charge de l'EPL de financer la part dédiée aux accompagnateurs pour chaque voyage organisé. Monsieur Le Principal reste réservé en disant que les voyages sont soumis aux conditions sanitaires du moment mais sont aussi tributaires des risques « attentats » donc susceptibles d'être annulés. Il informe les membres du conseil d'administration que la garantie annulation est souscrite pour tous les voyages.

4- Questions diverses.

Un représentant élu des parents d'élèves souhaite que les conseils d'administration aient lieu en fin de journée. Monsieur Le Principal précise que le conseil d'administration est exceptionnellement sur la pause méridienne. Pour autant, il était possible pour ses membres d'y assister en distanciel par le biais du lien envoyé aux personnes qui le souhaitaient dont les représentants élus des parents d'élèves.

Un représentant élu des parents demande un rendez-vous auprès de Mr Le Principal pour aborder le sujet de la participation financière de l'APE. Un représentant élu des parents remercie les équipes enseignantes pour leur implication et souligne que l'APE soutiendra les projets par leur participation financière.

Monsieur Le Principal précise qu'il a envoyé un e-mail à l'APE pour envisager une rencontre et reste à sa disposition pour évoquer une date.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Conseil d'administration s'achève à 13h40.

La Principale Adjointe

Sandrine Pascal



Le Principal

Freddy Tommasi

